

F O R M A T I O N d'ingénieur

EN ALTERNANCE

(sous statut de salarié)

APPRENTISSAGE - FORMATION CONTINUE - VAE



DEUX PROFILS

- PLATE-FORME NAVALE
- SYSTÈMES EMBARQUÉS

CERTIFICATION ET SPÉCIALITÉ

L'intitulé du diplôme de niveau I, habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur, est désigné comme suit :

« Diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement, **spécialité mécanique et électronique**, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Bretagne ».

ORGANISATION DE LA FORMATION/ALTERNANCE

Rythme moyen de l'alternance :

- Première et deuxième année :
2 mois en entreprise / 2 mois en centre de formation,
- Troisième année :
6 mois en entreprise / 6 mois en centre de formation.

DURÉE TOTALE EN CENTRE DE FORMATION **1 800 HEURES⁽¹⁾**

DURÉE TOTALE EN ENTREPRISE **3 000 HEURES**

⁽¹⁾ En formation continue, la durée du cursus est réduite à 1 200 heures sur 3 ans. Dans le cadre d'un dossier de VAE, elle sera d'une durée inférieure en fonction de l'expérience du candidat (individualisation du parcours).

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former en alternance des ingénieurs généralistes en mécanique et électronique dotés d'une solide formation dans les disciplines de base ainsi qu'une formation humaine et sociale leur permettant de s'intégrer immédiatement dans une équipe projet au sein de l'entreprise.

Ces ingénieurs seront capables en fonction des profils de maîtriser :

- ▶ L'étude d'une chaîne électronique complète, du capteur à l'actionneur,
- ▶ L'approche modélisation, conception, intégration et maintenance,
- ▶ Les architectures des systèmes électroniques et informatiques embarqués,
- ▶ Les principes de conception et de dimensionnement des structures navires,
- ▶ La réglementation et l'organisation dans les métiers de la construction et la réparation navale,
- ▶ L'ingénierie de projet.

MÉCANIQUE
ET ÉLECTRONIQUE
ENSIETA

CONTENU PÉDAGOGIQUE

NATURE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	VOLUME HORAIRE maximum*
MANAGEMENT DES HOMMES ET DES PROJETS ▶	300 HEURES
INGÉNIERIE MÉCANIQUE ▶	300 HEURES
ELECTRONIQUE, ÉLECTROTECHNIQUE ET AUTOMATIQUE ▶	300 HEURES
INFORMATIQUE ET CALCUL SCIENTIFIQUE ▶	120 HEURES
PROCESS INDUSTRIELS ▶	150 HEURES
ANGLAIS ▶	200 HEURES
PROFIL INGÉNIEUR EN SYSTÈMES EMBARQUÉS OU PLATE-FORME NAVALE ▶	430 HEURES

*Correspondant aux 1 800 heures de la formation en apprentissage.

FONCTIONS VISÉES

A l'issue de leur formation, les ingénieurs pourront exercer les fonctions suivantes au sein de leur société :

- ▶ Responsable de projet,
- ▶ Architecte et intégrateur systèmes,
- ▶ Concepteurs de systèmes,
- ▶ Ingénieur de production, Ingénieur méthodes...,
- ▶ Ingénieur responsable de la maintenance et de la réparation navale.

DÉBOUCHÉS

Les principaux secteurs visés sont :

- L'électronique et l'informatique industrielle,
- La construction et la réparation navale,
- La construction automobile,
- La plaisance,
- Les infrastructures maritimes,
- L'ingénierie off shore,
- L'aéronautique,
- La robotique,
- Les bureaux d'études spécialisés.

CONDITIONS D'ADMISSION

EN APPRENTISSAGE

DATES À RETENIR

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
MI- AVRIL
CONCLUSION DU
CONTRAT D'APPRENTISSAGE :
DE MAI À SEPTEMBRE

- Être titulaire d'un DUT, d'un BTS dans les filières scientifiques ou techniques (DUT GMP, GEII, GTE, SGM, MP, BTS CN, SE, ...), d'un diplôme équivalent ou d'une prépa ATS,
- Être âgé de moins de 26 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage,
- Satisfaire aux critères et aux entretiens d'admission,
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

EN FORMATION CONTINUE

DATES À RETENIR

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
MI-AVRIL

- Être titulaire d'un DUT, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent et posséder au moins 3 années d'expérience professionnelle.

EN VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

- Justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans en continu ou en discontinu, en rapport avec le contenu de la certification.

INSCRIPTION EN FORMATION :

Inscription en ligne à l'adresse : www.ensieta.fr et envoi d'un dossier à l'ENSIETA (coordonnées ci-dessous).
Possibilité d'hébergement sur le site de l'école pendant les périodes académiques.

AIDES FINANCIÈRES :

DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE :

- **Pour l'apprenti** : participation du Conseil Régional au financement des coûts de transport-restauration-hébergement. Rémunération variant de 41 % à 78 % du SMIC, suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation. Avantages sociaux liés au statut de salarié : couverture sociale, congés légaux, droits ouverts à la retraite.
- **Pour l'entreprise** : aides financières des Conseils Régionaux en fonction de la localisation de l'entreprise, crédit d'impôt, compensation de certaines cotisations sociales et éventuellement dispositifs conjoncturels.

DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE :

- **Pour l'entreprise** : conditions de financement de la formation et/ou de l'accompagnement d'une procédure VAE à solliciter auprès de son OPCA de branche.



infos
PRATIQUES

ITII BRETAGNE

2B, ALLÉE DU BÂTIMENT
35 000 RENNES
• **Luc BERNARD-CATINAT**
Tél : 02 98 02 54 79 - Fax : 02 98 41 51 56
Email : l.bernard-catinat@uif.bretagne.org
Site : www.itibretagne.fr

ENSIETA

2, RUE FRANÇOIS VERNY
29 806 BREST CEDEX 9
• **Nicole POULIQUEN**
Tél : 02 98 34 87 01 - Fax : 02 98 34 87 90
E-mail : nicole.pouliquen@ensieta.fr
Site : www.ensieta.fr